

bon droit, d'être en possession de ses reliques, ne se serait-il pas approprié la partie de ses Actes qui appartiennent à Vendôme? Enfin, si saint Bêat est mort à Vendôme, comment ses reliques sont-elles venues dans les murs de Laon? Telles sont les questions multiples auxquelles nous aurons à répondre.

Pour les résoudre nous interrogerons les calendriers ou martyrologes, l'histoire et les traditions locales, en prenant pour guides les Bollandistes, ces incomparables auteurs des *Acta sanctorum*, nos maîtres en critique agiographique. Nous pourrons, sans doute, paraître fastidieux par l'abondance des détails et surtout des citations. Mais on voudra bien se souvenir que si, d'une part, il n'y a ici aucune place pour l'imagination, d'une autre, évitant tout esprit d'exclusion, nous laissons à chacun son droit d'appréciation sur les preuves ou les arguments que nous apporterons dans cette Etude.

PREMIÈRE PARTIE

Saint Bêat confesseur, son origine, sa mission en Gaule, sa retraite et sa mort à Vendôme (1).

I

Le nom de *Beatus* a subi différentes formes ; du latin *Beatus* on a fait : saint Bêat, saint Bié, saint Bienheureux et Bienheureé. Ces variantes se sont reproduites à propos de plusieurs saints du même nom, honorés soit comme confesseurs, soit comme martyrs et qu'il n'est pas facile de distinguer. Le plus ancien parmi les premiers paraît être saint Bêat, honoré à Vendôme, à Coblenz, à Constance et à Laon, à peu près le même

(1) Bollandistes, *Acta sanctorum*, t. 2. maii (die nonè maii) *De sancto Beato Vindocini in diœcesi Carnotensi.*

jour. Certaines parties des Actes, qu'on lui attribue en ces villes, ont une telle ressemblance qu'on ne peut admettre qu'il s'agisse ici de plusieurs et non d'un seul personnage. Quant aux autres saints du même nom, martyrs, les Bollandistes les regardent comme plus récents et plus incertains. Ils citent : 1° un *sanctus Beatus* qui paraît au 10 octobre dans d'anciens martyrologes et un antique calendrier d'Afrique, avec quatorze martyrs dont Septimus, Venustus, etc. (1). On ignore en quel siècle il a vécu ; 2° un autre *sanctus Beatus* placé, au 25 du même mois, avec les martyrs Spanus, Lupus, Benignus, etc., lequel est honoré dans la Touraine et le Berry et serait du iv^e ou du v^e siècle : « In pago Turonico, sancti... Eodem die Beati et Benigni cum sociis eorum, » lit-on dans divers martyrologes. Celui d'Usuard porte : « Mauræ martyris cum novem filiis inter quos Benignus et Beatus (2). » Ajoutons enfin qu'un *sanctus Beatus* est honoré en Espagne le 19 février (3).

Ces divers personnages écartés, nous concentrerons nos investigations sur notre saint Béat, à commencer par les martyrologes où il apparaîtra tantôt sans qualification, tantôt avec celles de *presbyter* et de *confessor*. Le plus ancien est attribué à saint Jérôme ; les Bollandistes en citent quatre qui placent le saint à des jours différents. Celui d'Epternac, monastère à deux lieues de Trèves, qu'ils font remonter à mille ans, porte cette indication : « Et alibi Beati confessoris. » Celui de Corbie, auquel ils attribuent six cents ans d'existence, et deux autres, dont l'un de sainte Lucie, près de Coire, enregistrent : « Natalis S. Beati con-

(1) *Boll.*, t. 5. Octobris, p. 11.

(2) *Ibid.*, t. 11, id. p. 518.

(3) *Ibid.*, t. 3, Februarū (19) p. 146.

fessoris. » Le Martyrologe hiéronymite édité sur ce dernier par D'Achery dans son Spicilège, adjoint à saint Béal, au vu des Ides de mai (9 mai), d'autres saints en ces termes : « Et alibi Caïtii... Beati... Secondi, etc. (1). Il serait inutile de citer d'autres martyrologes sur les qualifications de saint Béal. Il suffira de dire que tous font mémoire de ce saint dans les mêmes termes : « Beati confessoris, Beatus præbyter, » et que ceux-ci, comme les suivants que nous invoquerons, ont reçu des additions par l'insertion de nouveaux saints dans la succession des temps.

Ces écrits laconiques, les plus anciens, ont affirmé l'existence de saint Béal et ses qualifications de prêtre et de confesseur. Il importe d'en consulter de plus récents pour y rechercher les indications relatives à sa naissance, à sa vie et à sa mort. Raban, dans son Martyrologe, dit : *Romæ natale S. Beati confessoris*. Bède, d'après les manuscrits de la cathédrale d'Arras, de Sainte-Gûdule, de Bruxelles, et de Saint-Martin, dit de même : *Romæ natalis sanctorum Beati confessoris et S. Primoli* (2). Mais, disent les Bollandistes, il y a ici une erreur qui s'est glissée dans les manuscrits hiéronymites. On place immédiatement le nom de saint Béal après celui de Primolus qui a été martyrisé à Rome. Or, le plus ancien de ces manuscrits, celui d'Epternac, après avoir cité *S. Primolus*, ajoute : *et alibi Beati confessoris*, preuve qu'il y a lieu de séparer ces deux noms. Et en effet, l'augmentateur de Bède, Florus, dit d'après les manuscrits de Liessies, sans parler de saint Béal : *Romæ, via latina passio S. Primoli*, et d'après un autre du Vatican : *Romæ natale confessoris Gordiani et Primoli*. Le Martyrologe d'Adon dit, au 26 juillet :

(1) *Spicilegium Acherii*, t. 4, p. 677.

(2) « *Martyrologium Bedæ cum auctuario Flori et aliorum* ».

Treviris sancti Beati confessoris, mais ce ne peut être là qu'une simple mention de la mémoire du saint qu'on faisait en cette ville (1). D'où il faut déjà conclure : que saint Béat est né à Rome et qu'il portait invariablement la qualification de confesseur, à l'exclusion de celle de martyr.

Marchant toujours dans la même voie, nous arrivons, sous la conduite de nos guides, à un « très ancien Martyrologe » de la bibliothèque de la reine Christine de Suède, au Vatican, où il est fait mention d'une manière explicite de notre saint, de sa vie et de son décès : *In territorio Carnotinae civitatis, castro Vindocino, natalis S. Beati confessoris*, texte que reproduit Holstenius dans ses observations au Martyrologe romain. Mais il faut remarquer qu'ici *natalis* équivaut à *depositio*, car dans la langue agiographique, *mourir* c'est *naître* à la vie véritable. Cela est si vrai qu'Usuard écrit dans ce sens : *Castro Vindicino depositio S. Beati confessoris* ; et il est suivi par Bellinus, Molanus, Maurolycus, Felicius, Canisius et par du Saussai, lequel dit dans son Martyrologe gallican : *In castro Vindocinensi, episcopatus Carnutensis, sancti Beati confessoris* (3 mai). Le *Vetus romanum Martyrologium*, très abrégé, ne dit mot de saint Béat, mais le nouveau édité à Malines, en 1847, reprend le texte d'Usuard ; dans l'édition de 1613, on ajoutait : « Agit de eodem (Beato) hac die Beda, Usuardus et alii recentiores, item que Constantiensis Ecclesiae monumenta. » C'est un résumé de tous les textes qui précèdent que s'approprie le P. Giry dans ses *Vies des Saints* : « A Vendôme, dit-il, décès de S. Béat ou Bienheureux. » De ces prémisses la conclusion est encore facile à tirer : Saint Béat est né à

(1) « Martyrologium Adonis. Appendix. » Ce martyrologe est une compilation du IX^e siècle.

Rome, il est mort à Vendôme, et c'est ce que vont corroborer les Actes du saint regardés comme les plus véridiques.

II

Les Bollandistes ont édité trois Vies de saint Bêat, mais une seule leur paraît digne de foi ; les autres ne sont que des contrefaçons qui ne résistent pas à l'examen. A un fond vrai on a ajouté, comme à plaisir, d'étonnantes falsifications en faveur de Constance et de Trèves, où le saint a été honoré. La première, celle dont nous allons suivre le récit, a été extraite, disent nos savants agiographes, « d'un remarquable *Passional* en parchemin » d'un monastère qu'ils appellent en latin *Rodiensis*, ordre de Saint-Augustin, en Westphalie, au diocèse de Paterborn, et collationné avec un autre de l'église de Saint-Sauveur. L'examen que nous nous proposons de faire de ce monument étant purement historique, nous laisserons de côté certains passages de l'Ancien-Testament et des Evangiles, et surtout les développements pieux qui auront pu avoir été ajoutés au texte primitif. Nous avons crû, par ce moyen, atteindre plus sûrement le but de notre Etude. Mais, pour qu'on puisse nous suivre utilement, voici d'abord l'esquisse, à grands traits, de la Vie de saint Bêat.

Né à Rome, les martyrologes l'ont prouvé, saint Bêat fut envoyé en mission dans les Gaules par saint Pierre. Il évangélise en Aquitaine, il s'établit à Nantes et de là, en remontant le cours de plusieurs rivières, il vient se fixer dans une grotte près du château de Vendôme. Là il mène la vie solitaire, y meurt, y est inhumé et ses reliques, levées de terre, sont, dans le Vendômois et au diocèse de Chartres, l'objet d'une certaine dévotion.

Ces Actes de saint Bêat donnent lieu, dès le début,

à une controverse importante. Saint Pierre, « en ces jours-là » (*in diebus illis*), y est-il dit, envoya dans toutes les parties du monde pour détruire l'idolâtrie, plusieurs athlètes de Rome, parmi lesquels était « un homme de Dieu, *Beatus*, de nom et d'effet, (vir Dei *Beatus nomine et opere*). » Il n'est pas possible de ne pas remarquer le vague de ces expressions (*in diebus illis*) ; elles ont permis au bénédictin Dom Pommeraié d'écrire aux Bollandistes, en leur envoyant sa Vie de saint Ouen de Rouen : que saint Béat fleurit au iv^e ou même au v^e siècle, et qu'il aurait fait partie des missions qui produisirent saint Sixte, saint Sinice et autres. Personne n'ignore que les expressions : *a sancto Petro* peuvent se rapporter aux souverains pontifes en général, faisant une personne morale avec saint Pierre, dont ils sont comme une extension continue dans l'Eglise. N'emploie-t-on pas journellement, dans la langue ecclésiastique, après certaines décisions émanées du pape : Pierre a parlé, Pierre a décidé, comme on dit aussi : le siège de Pierre ? Cela est si vraisemblable que les Bréviaires de Chartres ne mentionnent, à cause du doute, ni saint Pierre, ni même le pape à propos de saint Béat, et que celui de Constance dit seulement de lui : « *Missus est a Romano pontifice in Galliam disseminandi Evangelii causâ.* » Qui sait enfin si l'usage de représenter saint Béat et les autres envoyés recevant leur mission du Pontife romain, armé des clés de saint Pierre, n'a pas fait souvent présumer que ce pontife était saint Pierre lui-même, « par cette passion qu'ont souvent les hommes de reculer l'époque des origines de la prédication de l'Évangile. »

Ces observations d'hommes aussi prudents qu'érudits, toucheront peu les partisans à outrance de l'apostolicité de presque toutes les Eglises des Gaules, par saint Pierre, ou au i^{er} siècle. Mais ce n'est pas ici le lieu de toucher cette grande question, n'ayant, quant

à nous, aucune autorité pour cela. On nous permettra seulement de faire quelques citations qui s'y rattachent. « Il faut le reconnaître, dit un partisan de ce sentiment, autant la thèse générale de l'évangélisation des Gaules est fondée, autant il y a d'incertitude dans les prétentions particulières des diverses Eglises (1). » On ne peut nier que l'Afrique n'ait eu autant de rapport avec Rome que la Gaule. Or, voici ce que disait récemment Léon XIII, évitant de se prononcer : « Sans doute il est constant que l'Eglise d'Afrique est née de l'Eglise romaine, puisque la plus ancienne tradition rapporte que, si ce n'est saint Pierre, ce sont ses successeurs les plus immédiats qui ont apporté l'Evangile aux Africains. Le nom chrétien se montre comme ayant fait de rapides progrès chez eux ; le second siècle n'était pas écoulé que les diocèses furent définis, limités suivant le rite, et plusieurs Eglises ont été constituées en Afrique. » (2)

Ajoutons une dernière autorité aux précédentes : « Les origines chrétiennes de l'Espagne sont peu connues, dit un savant critique ; il en est ainsi de la plupart des contrées de l'Occident, sauf Rome et l'Italie »..... « d'épaisses ténèbres couvrent les débuts de l'Evangile dans les cinq grandes contrées occidentales du monde romain: la Gaule, l'Afrique du Nord, l'Espagne, la Bretagne et la Germanie. » Ce n'est qu'à la fin du second siècle, ajoute-t-il (177), que se révèlent par des martyrs l'existence de chrétientés sur les bords de la Saône et du Rhône. Il en est ainsi en Afrique (180) et dans les autres contrées occidentales ; il faut

(1) Arthur Loth à propos des « Origines chrétiennes de la Gaule celtique » par l'abbé Hénauld. (Revue littéraire, mars 1885.)

(2) « Lettres apostoliques sur la restauration du siège archiépiscopal de Carthage, du 4 des ides de novembre 1884. »

arriver à Tertulien et à saint Irénée pour voir commencer les ténèbres à se dissiper. Jusque-là on ne peut invoquer que des traditions, etc. (1). Il nous paraît donc plus sûr, quant au personnage qui nous occupe, saint Bêat, de dire simplement : qu'il fût, selon la tradition, envoyé dans les Gaules en mission par le pape, sans autre dénomination.

Quoiqu'il en soit, saint Bêat, muni de pouvoirs du Pontife romain, après avoir, disent ses Actes, distribué ses biens « à l'Eglise et aux frères, » ne gardant pour lui-même qu'un simple vêtement, entra dans les Gaules. Une autre Vie ajoute qu'il se dirigea vers l'Aquitaine (*Aquitaniæ partibus divertit*), sans autre désignation de lieu. Partout où il prêcha la parole de Dieu, il produit d'heureux fruits, car il l'accompagne de miracles et du spectacle d'une vie austère. A l'exemple des anciens anachorètes, il tressait des ouvrages de jonc qu'il échangeait pour vivre, accompagnant son travail du chant des psaumes (2). Il avait pour seul compagnon un jeune enfant qu'un vieux Bréviaire nommait *Ila* (3). Tel fut, en général, le genre de vie et la nature des travaux de saint Bêat.

Après avoir évangélisé diverses provinces, il vint en la cité de Nantes, sur la Loire, où il aurait reçu une honorable hospitalité de quelques chrétiens (*cum per innumeras discurreret provincias divertit in civitatem Namnetum sitam super Ligerim fluvium, ubi a paucis christianis exceptus est hospitio et honoratus*

(1) « La persécution en Espagne pendant les premiers siècles » par M. Paul Allard. (Revue des Questions historiques, 77^e livrais., 1^{er} janvier 1886, p. 5.)

(2) « *Perficiebat manibus opus in junco nec minuebat oris in psalmis : texebat fiscellas et pro victu quotidiano commutans eos.* »

(3) « *Unum parvulum habebat S. Beatus in consortio secum.* »

more peregrino) (1). Disons d'abord, sans tenir compte de l'exagération qu'on pourrait trouver dans ce récit du légendaire, que l'existence d'une chrétienté à Nantes, avant l'arrivée du saint, serait en opposition radicale avec l'époque de sa mission par saint Pierre, tandis qu'au contraire elle s'expliquerait si on la faisait contemporaine de celle de saint Sixte venant, selon l'opinion de D. Pommeraie, admise généralement dans le Soissonnais, relever, au iv^e siècle, la mission de saint Crépin à Soissons. Mais voici un anachronisme encore plus frappant et qui disparaîtrait si on adoptait l'opinion de ce religieux. Saint Béal ne demeura que peu de temps à Nantes, continue l'agiographe, mais il y avait enflammé les cœurs des Nantais « en leur parlant du principat (*principatus*) des patriarches, du nombre des prophètes, du chœur des apôtres, de la glorieuse armée des martyrs, de la récompense des confesseurs, de l'éclat des vierges, parmi lesquelles Marie, mère de Dieu, occupe le premier rang. » Pouvait-on s'exprimer ainsi au temps de saint Pierre ? Et ne croirait-on pas entendre ici le chant du *Te Deum* en usage aujourd'hui ? (2).

III

C'est à Nantes que paraît s'être terminée la carrière active de saint Béal, pour faire place à la vie de l'anachorète. Comme il était en quête d'un lieu solitaire et éloigné des regards des hommes, où il pût se livrer

(1) Un lectionnaire de Paris porte : « Civitatem Cenomannicum » (le Mans) ce qui est une erreur de copiste, pour Namneticum.»

(2) « Loquebatur enim et exhortabatur omnes audientes de Patriarcharum principatu, de Prophetarum sacro numero, de Apostolorum choro, de Martyrum glorioso numero, de Confessorum premio, de claritate Virginum, inter quos B. Maria Dei Genitricis obtinet principatum. »

à la contemplation, il apprit à Nantes, de quelques mariniens de Vendôme (*de Vendonense*), « qu'il y avait une caverne taillée dans un rocher écarté, non loin du château Ledo (*castrum Ledo*), au pied d'une montagne couronnée de bois. » Au lieu de *Ledo* que porte le manuscrit d'Utrecht, on écrit dans celui de Bayeux (*Bodicensi*), *Leolaco*; enfin, une autre Vie du saint, adoptant la forme *Ledo*, fixe cette grotte « *super ipsum Ledi alveum decurrentis* (1). » Selon Papyre Masson, *Ledius* serait le *Loird* ou *Loir*, lequel coulant à Vendôme, se joint à la Sarthe au dessus d'Angers, et va, avec celle-ci, former la Mayenne qui tombe dans la Loire. Si ce *castrum Ledum*, *castrum Lith*, que mentionne M. Léopold de Lisle, dans sa *Notice sur le Livre blanc de l'Eglise du Mans*, est bien *Château-du-Loir*, il serait assez éloigné de Vendôme, mais d'autres textes indiquent explicitement qu'il s'agit ici du château de Vendôme sur le Loir (2).

Béat pressant que ce lieu lui était destiné, supplia le patron des mariniens de le laisser s'embarquer avec eux, et lorsque celui-ci lui ayant demandé le prix du voyage, vit qu'il ne pouvait lui montrer que son seul vêtement et le Livre des sacrements qui lui servait pour le saint Sacrifice, il ne voulut rien recevoir. La navigation fut si heureuse que les nautonniers l'attribuèrent à la présence du saint homme. Cette particularité est reproduite par les Actes réputés les plus

(1) « *Cœpit inquirere ab omnibus secretiorem ac remotiorem ab omnibus locum, ubi sola contemplatione pascetur divina. Cumque curiose à navigantibus investigaret hujus modi negotium, audivit à naucleris de Vendonense esse videlicet cavernam excisam in lapide remotiore quodam, non longe à Castro Ledo (alias Leolaco) et super ipsum Ledi alveum decurrentis, ad radices montis desuper nemore contacto. »*

(2) Léopold de Lisle, (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, année 1870, t. 31, p. 199 et 205).

anciens (1). Dans certains martyrologes on ajoute, pour mieux fixer son itinéraire, qu'il navigua depuis Nantes par la Loire et qu'il vint au château de Vendôme, du diocèse de Chartres, sur le fleuve du Loir en remontant les cours d'eau jusqu'à cette ville. (2)

Arrivé au terme de sa course, Béat ne put retenir sa joie à la vue de la caverne creusée dans la roche, privée de toute lumière et cachée dans l'épaisseur des bois, telle que les mariniers la lui avaient dépeinte (2). Il serait fastidieux de démontrer encore ici combien les circonstances de ce voyage, notamment celle du Livre des sacrements, s'accorderaient mal avec la situation de l'Eglise naissante. On racontait aussi jadis, dans le pays, que le saint homme avait chassé de la caverne un serpent d'une grosseur prodigieuse, à qui elle servait quelquefois de refuge et d'où il allait faire au dehors de grandes destructions d'hommes et d'animaux, et que ce n'était qu'après l'avoir nettoyé de ses ordures qu'il s'y était renfermé comme dans une prison (3). Des faits analogues ont été reproduits dans beaucoup de Vies de saints. Ce n'était là qu'une figure représentant leur victoire sur le dragon infernal, c'est-à-dire sur l'idolâtrie dont ils avaient arrêté les ravages et purgé l'infection. Aussi l'antique Lectionnaire,

(1) « At ille cum humilitate supplicavit nauclero ut facultas ei daretur pertransire cum eis. Qui cum posceret ab eo naulum seu viaticum, ille protulit sacramentorum libellum unde divinum solebat celebrare ministerium, quando Domino sacrosanctum immolabat sacrificium. Quem nauclerus cum cognovisset nihil amplius nisi solum indumentum habere, noluit ab eo aliquid accipere. »

(2) « Navigasse ab urbe Namnetensi per Ligerim » et de là « Vindocinum castrum diocesis Carnotensis » sur le fleuve *Ledum*.

(3) « Serpentem ibi miræ magnitudinis aliquando habitaculum illud possedissee, qui in eadem regione magnum excidium, tam in hominibus quam in jumentis, fertur perpetrasse : quem vir Dei, divino fretus auxilio, cum emundasset, quasi in ergastulo sese retrusit in antrum » (*Vita* apud Boll.)

les leçons imprimées et les Vies de saint Bêat, sont muets sur ce point. Il mena dans cette caverne, devenue sa demeure et dont il ne sortit plus, la vie la plus austère et la plus mortifiée. (1)

Le pieux solitaire mourut dans son ermitage à un âge très avancé, plusieurs de ses Vies disent même jusqu'à cent dix ans. Son corps y fut enseveli par des hommes religieux et il s'y opéra, dans la suite, des faits miraculeux. Longtemps après son décès ou sa *déposition*, placée en général au 9 mai par les martyrologes, une femme pieuse nommée Alefia, de race noble et consacrée à Dieu dès son enfance, demanda, avant sa mort, à être enterrée près du saint, et ce serait depuis lors surtout que les miracles se multiplièrent à la grotte et la rendirent célèbre parmi le peuple. Tous les modernes, entre autres Alban Butler et Godescart, qui ne sont pas trop crédules en matière agiographique, ne font pas discordance avec ces récits. Plaçant sans hésitation saint Bêat au v^e siècle, ils le font aussi partir de Rome, venir à Nantes et mourir à Vendôme, dans sa grotte. Ribadeneira, dans ses *Fleurs des Saints*, où il suit l'usage romain, le fait sortir d'Aquitaine, puis le montre réconfortant les chrétiens des pays où il passait, et allant enfin mourir dans sa grotte près de Vendôme, « où, dit-il, il fut enterré par sainte Alise, » sans doute l'*Alefia* dont on vient de parler.

IV

Il nous reste maintenant, pour terminer la première partie de cette étude, à interroger les souvenirs con-

(1) « Videns itaque speluncam in lapide cavato, remotam ab omni lucis consortio, sylvarum densitate contactam, gaudebat nimis super ipsam. »

sacrés à saint Bêat dans le Vendômois et le diocèse de Chartres, et en première ligne, les liturgies, lesquelles ne diffèrent entre elles que par des variantes. Sauf celle de Laon, ainsi qu'on le verra bientôt, toutes sont d'accord sur le lieu de la *déposition* de saint Bêat à Vendôme : les leçons des vieux bréviaires et missels manuscrits provenant de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, depuis le xiii^e siècle, de ceux qui furent imprimés au xvi^e (1), enfin celles du Bréviaire de Chartres de 1633. Dans les offices propres de l'Eglise de Constance, en Suisse, on lit : « Corpus ejus in castro Vendecino sepulturæ traditum, » et dans celui de Chartres : « in criptâ, castello Vindocinensi propinqua, reliquam vitam peregisset. » Le premier Missel de la Sainte-Trinité de Vendôme, imprimé en 1536, contient la prose suivante, dont voici un extrait :

.

Adit Vindocinum
Cum festinantia.

Ibi erat cavea
In qua erat bestia
Plebi multum noxia.

Intrat sanctus caveam
Effugat que bestiam
Christi fretus gratia.

(1) « Breviarium monasterii Vindonensis in-8^o gothique, 1514 dont la bibliothèque du Mans possède un exemplaire — Missale secundum usum sacri monasterii sanctissimæ Trinitatis de Vindocino, in-f^o, 1536. (*Les imprimeurs Vendômois et leurs œuvres (1514-1881)* par le marquis de Rocambeau. Compte-rendu. *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1881, 3^e livrais.)

Nous devons ces renseignements qui concernent saint Bêat de Vendôme à M. l'abbé Charles Métais, vicaire de la Trinité de cette ville, qui s'est mis à notre disposition avec une obligeance que nous ne pouvons trop apprécier.

Hic herbarum crudis radicibus
Pane utens festis maioribus,
Vinum totâ carens vitâ
Vixit sicut eremita

Hic devotis intentus precibus
Pectus tundens sacratis manibus,
Vota solvens Deo grata
Vitâ flebat pro beatâ

Hic ad regna ductus celestia
Jam cum Deo regnat in gloria

Cujus prece donetur venia
Cunctis petentibus ejus suffragia
Amen dicant omnia Haleluia (1)

Aux données fournies par la liturgie correspondent des monuments à Vendôme et dans la contrée vendômoise. Il y a dans le diocèse de Chartres, canton de Contres, une église portant le titre de saint-Bienheure, c'est celle de la paroisse de Candé. La plus ancienne paroisse de Vendôme était celle de Saint-Bienheure, détruite à la fin du xviii^e, laquelle posséda les reliques du saint. Elle fut attribuée à l'abbaye de la Sainte-Trinité fondée en 1032, et son église remontait au-delà du x^e siècle, puisqu'en 1047 elle appartenait déjà au monastère. Deux bulles, l'une du pape Clément II de cette année, et une autre, d'environ l'an 1056, l'énumèrent en effet parmi les biens donnés à la Trinité par Thierry, évêque de Chartres, à la prière de Geoffroy, comte d'Anjou, et de sa femme Agnès, en ces termes : « in pago Vindocinensi ecclesia de Pruneto » — « ecclesie quatuor... scilicet sancti Beati ; ecclesia sancti Johannis de Castrodunensi, etc. (2). » C'est sans doute

(1) Copie de M. l'abbé Métais.

(2) « ...in pago Vindocinensi ecclesia de Pruneto » — « Ecclesie quatuor..... Theodoricus Carnotensis episcopus dedit monasterio Vindonensi, amore Dei et de supplicatione Goffrigi comitis, ecclesia

de cette église de Saint-Béat qu'une rue de la ville de Vendôme s'appelle rue *Saint-Bienheureé*. Elle posséda jusqu'au ix^e siècle le corps du saint qui alors fut transporté à Laon ; mais au xii^e, elle en recouvra un bras qu'elle conserva jusqu'au xvi^e siècle (*ubi asservari brachium S. Beati auro inclusum*). Nous nous réservons de donner sur ce fait historique, qui n'est pas le moins important, ni le moins contesté par les Laonnois, les éclaircissements nécessaires. Il fera l'objet de la seconde partie de notre thèse.

DEUXIÈME PARTIE

Légende de saint Béat à Laon. Arrivée de ses reliques en cette ville. Pèlerinage et origine de la Légende laonnoise.

Si l'on a bien voulu suivre avec quelqu'attention la première partie de cette Etude, on aura acquis, ce nous semble, la conviction que saint *Beatus*, confesseur, né à Rome, termina sa carrière dans une grotte au dessous du château de Vendôme et que par conséquent il appartient, dans cet ordre, au diocèse de Blois détaché de celui de Chartres. Nous arrivons maintenant à une autre question: Quelle est l'origine de la Légende qui s'est formée traditionnellement et a été adoptée dans la ville et le diocèse de Laon, incorporé aujourd'hui à celui de Soissons? Chose assez surprenante! Les Bollandistes qui ont consigné dans les Actes de saint Béat, et dans les plus minutieux détails, tout ce qui a trait aux personnages de ce nom, à leurs reliques et aux lieux qui en possédaient, gardent un silence

scilicet *sancti Beati*, ecclesia sancti Johannis de Castro dunensi, ecclesia de Balneolis, ecclesia de Villarella, ecclesia Anscherini » (*Gallia christiana*, t. XIII, col. 416 et 419. Instrumenta Ecclesie Blesensis) Il faut remarquer qu'alors le diocèse de Blois avait été formé sur une partie de celui de Chartres, et comprit Vendôme.